Image not found or type unknown

Eviter divorce et se loger dans une maison secondaire ?

Par **Segonnes Bernard**, le **16/09/2017** à **19:46**

Bonjour

J'ai révalué les frais pour un divorce. Les frais de notaire bloquent. Pas envie de dormir dans la rue, dans la voiture : parceque c'est la loi.
Ma femme gagne 3 fois plus que moi, et après m'être renseigné, je devrais tout de même lui payer une pension alimentaire ? Même si l'enfant (15 ans tout de même) est moitier du temps, chez l'un et moitier chez l'autre. C'est pas un peu se foutre de la guelle du monde ?

Bref.

Une solution pourrait-elle être de :
ma femme garde tout. De toute façon nos comptes sont séparé (aucun compte ou on met des sous en commun). De son coté elle a une SCI dont je ne fais pas partie (écrit dans les status), avec laquelle elle fait ce qu'elle veux. Sans on avis : location, bureau (ou elle a dormie une fois)

L'idée serai que moi aussi, je créé ma SCI. Et je sais pas comment, obtenir un prêt (ou louer par la SCI). Ce serait une maison/apt. secondaire, pour le WE/vacances. Ou un bureau. Officiellement.
Rien n'empêche d'y passer tout son temps. Non ?
Bien sur il y aura une pièce pour notre enfant.

Même en étant marié, on peut avoir une maison secondaire. Et on peut y passer beaucoup de temps. Non ?

Merci de vos remarques

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés